



LE POINT DE CBC/RADIO-CANADA

Le *Bulletin sur la transparence et la responsabilisation* de CBC/Radio-Canada fournit l'information la plus récente sur le rendement de la Société en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* (la *Loi*), ainsi que des renseignements à jour concernant ses efforts continus en vue de respecter les normes les plus élevées en matière d'accessibilité, de transparence et de responsabilisation.

1. Plus d'accessibilité et de transparence

La commissaire à l'information a accordé la note maximale à la Société

La commissaire à l'information a accordé un « A » à CBC/Radio-Canada pour son rendement en vertu de la *Loi*. Déposé au Parlement le 6 décembre 2012, le rapport spécial de la commissaire faisait remarquer :

« La Société Radio-Canada a amélioré de façon spectaculaire ses activités liées à l'accès à l'information et a atteint un niveau de conformité exceptionnel en 2011-2012 [...]. Après que la société a reçu la note "F" dans sa fiche de rendement pour 2009-2010, le président-directeur général a fait de la conformité à la *Loi* une priorité générale et a communiqué l'importance de la transparence et de la conformité à la *Loi* à tous les employés¹. »

La Société a pris des mesures concertées sur plusieurs fronts et a amélioré le délai de réponse dans le traitement des demandes. Le rendement pour ce qui est de la conformité à la *Loi* est inclus dans les objectifs de rendement annuels de tous les membres de l'équipe de la haute direction, on

a élaboré des lignes directrices et des protocoles, la formation des employés se poursuit, et le site web institutionnel a été remanié pour offrir aux Canadiens un accès plus facile à l'information.

À l'avenir, CBC/Radio-Canada est déterminée à maintenir le même rendement élevé de conformité à la *Loi*. Ces mesures font partie d'un cadre plus large de mesures destinées à accroître la transparence pour toutes les activités de la Société.

Saluée pour ses réalisations exceptionnelles au chapitre de la transparence et de la responsabilisation

Les améliorations apportées par CBC/Radio-Canada en matière de transparence, de responsabilisation et d'accès à l'information ont valu à la Société d'être reconnue à titre d'un des neuf finalistes aux [Prix de l'Institut d'administration publique du Canada/Deloitte de leadership dans le secteur public](#) de 2012. CBC/Radio-Canada a été sélectionnée parmi 100 candidatures provenant de tout le pays. Les lauréats seront annoncés en février 2013.

¹ http://www.oic-ci.gc.ca/fra/special-report-report-cards-2011-2012_rapport-special-fiches-de-rendements.aspx p. 16



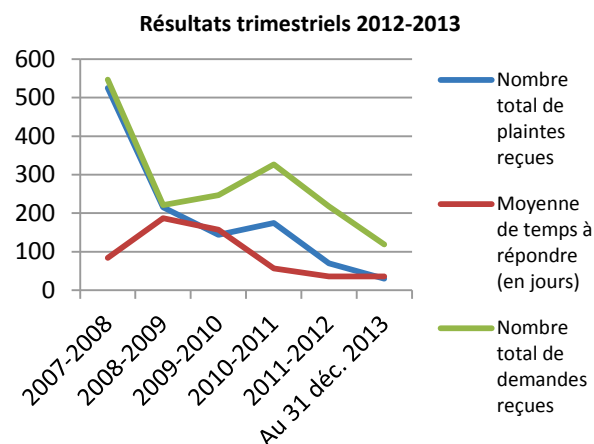
2. Le point sur les statistiques trimestrielles

Depuis que CBC/Radio-Canada est assujettie à la *Loi sur l'accès à l'information*, en 2007, elle a reçu un total de 1 689 demandes². Jusqu'à présent, plus de 109 361 pages contenant de l'information ont été publiées. Une grande partie de ces documents, ainsi que les frais liés aux réunions du Conseil d'administration et les frais de déplacement et de représentation sont accessibles dans notre [site web](#).

Délai de réponse

La *Loi* stipule qu'il faut normalement répondre aux demandes d'information dans les 30 jours, à moins que les organisations avisent les demandeurs qu'elles auront besoin de plus de temps pour fournir une réponse³.

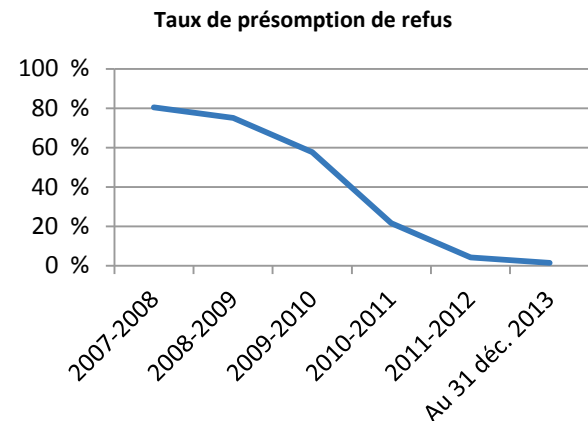
Au 31 décembre 2012, nous avons reçu 119 demandes, notre délai moyen de réponse était de 36 jours, et le nombre de plaintes adressées au Commissariat à l'information s'élevait à 30.



Taux de présomption de refus

On présume que les demandes d'information auxquelles les organisations ne répondent pas dans les délais prévus par la *Loi* ont été refusées.

Au 31 décembre 2012, notre taux de présomption de refus s'élevait à 1,4 %, le taux le plus bas atteint depuis que la Société est assujettie à la *Loi*.



3. Documents rendus publics récemment

- [Rapport financier du deuxième trimestre](#) de 2012-2013.

Pour connaître l'éventail complet des rapports produits par CBC/Radio-Canada en matière de transparence et de responsabilisation, veuillez consulter la section [Transparence et responsabilisation](#) de notre site web.

² Au 31 décembre 2012

³ <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-1/index.html>